

N°DEL164-2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL VINGT et le **DIX-HUIT** du mois de **NOVEMBRE** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **DOUZE NOVEMBRE 2020**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine – M. RENDE Grégory – Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – M. DAGES Pascal – Mme LOUBERE BERTHELON Marie Constance – M. BENALIA BROUCH Amine – Mme HENAUT Marylène – M. LAUSSU Guillaume – Mme ERIDIA Martine – M. RELAUX Julien – M. MORA Vincent – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – M. LOUME Yves – Mme RABAUD FAVEREAU Isabelle – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – M. CAGNIMEL Philippe – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – Mme IRIGOYEN Sophie – M. SOUBLIN Jean – M. LE BAIL Gérard – Mme SABOURAULT Bérangère – M. AUZEMERY Albert – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – Mme JAY Caroline – M. CARRERE Christian – M. BAZUS Julien – Mme PEDUCASSE Sylvie – M. LAVIELLE Jean – Mme GAY Martine – M. GODOT Alain – Mme BEYRIS Christine – M. HUMEAU André – Mme FAVARD Catherine – M. PETRAU Jean – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. VILATON Pascal – M. BERGERAS Alain – Mme LAPORTE Corinne – M. LANGOUANERE Bernard – M. CHAHINE Hikmat – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

M. ARRAS Alexis
Mme LABARCHEDE Martine
Mme PEYSALLE Florence

Donne pouvoir à :

M. BENALIA BROUCH Amine
Mme LOUBERE BERTHELON Marie-Constance
Mme DEDIEU Martine

Conseillers communautaires absents et excusés :

M. ARRAS Alexis – Mme LABARCHEDE Martine – Mme PEYSALLE Florence – Mme LAGRASSE Catherine – M. LAFOURCADE Laurent – M. DELMON Philippe.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PÉDUCASSE

OBJET : ATELIER DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE - VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Madame la Conseillère déléguée expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux compétences des communautés d'agglomération,

Vu la délibération n° DEL117-2017 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax en date du 19 juillet 2017 approuvant l'engagement d'un Plan Climat Air Energie Territorial,

Vu la délibération n° DEL196-2019 du Conseil Communautaire du Grand Dax en date du 18 décembre 2019 mentionnant la mise à disposition par le Grand Dax auprès de la CUMA BOCOLOCO d'un Atelier de Transformation Alimentaire sur la ZAE de Téthieu.

Le diagnostic du PCAET a permis de pointer l'impact de l'alimentation sur les quantités de Gaz à Effet de Serre (GES) que dégage le territoire : pour s'alimenter, les habitants du Grand Dax émettent environ un quart des émissions totales de GES du territoire. Il y a donc, pour lutter contre le dérèglement climatique, un enjeu fort à relocaliser la production alimentaire sur le territoire.

Fort de ces deux constats, et suite à la sollicitation d'une quinzaine d'agriculteurs, le Grand Dax a décidé de construire un atelier de transformation de fruits et légumes pour soutenir les agriculteurs locaux, favoriser l'implantation de nouveaux agriculteurs et permettre à ses habitants de pouvoir consommer plus facilement des produits locaux. Cet atelier de transformation sera installé sur le lot n°2 de la ZAE de Téthieu.

Enfin, en plus de soutenir l'emploi local et de développer l'agriculture locale, cet outil de transformation permettra de :

- Valoriser le surplus de production (jeté aujourd'hui) ;
- Valoriser les invendus (jetés aujourd'hui) ;
- Proposer des produits tout au long de l'année (l'activité maraichère étant tributaire des saisons, cet outil permettra aux agriculteurs de proposer tout au long de l'année un large choix de produits à la vente).

Par ailleurs, afin de disposer d'un droit de regard sur l'utilisation de l'outil et afin de pouvoir participer aux décisions sur le fonctionnement de l'atelier de transformation, les membres BOCOLOCO ont proposé au Grand Dax de lui attribuer un siège d'associé non coopérateur.

La CUMA BOCOLOCO sera locataire et y transformera les productions issues des différentes cultures des membres (installés sur et hors de l'agglomération). Une partie des produits bruts et transformés sera vendue sur un étal des futures Halles de Dax (soupes, ratatouilles, piperades, coulis, compotes, jus de fruits, etc.).

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Conseil régional Nouvelle Aquitaine : 36 818.00 € HT (20%) ;
- Grand Dax : 147 272.02€ HT (80%).

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Article 1 : VALIDE le plan de financement pour la construction de l'atelier de transformation de fruits et légumes

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,

Les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

POUR COPIE CONFORME,

DAX, le 18 novembre 2020

LE PRESIDENT,

Julien DUBOIS.



